

Coopération transfrontalière

Pour Idea, le Luxembourg ne peut pas grandir seul



Écrit par [Laura Fort](#)

Publié Le 12.11.2019 • Édité Le 12.11.2019

Partager



La Fondation Idea a identifié cinq thèmes majeurs de codéveloppement entre le Luxembourg et les régions voisines. (Photo: Shutterstock)

La Fondation Idea a publié une étude sur la nécessité, pour le Grand-Duché, de coopérer davantage avec les régions frontalières, pour s'assurer une croissance durable.

Selon les zones prises en compte, entre 1,3 et 2,4 millions de personnes vivent dans l'«aire métropolitaine transfrontalière» du Luxembourg, note Idea dans sa dernière étude, publiée le 12 novembre.

La fondation a choisi de se pencher sur les possibilités de codéveloppement entre les territoires frontaliers voisins et le Grand-Duché, pour que la croissance de ce dernier soit pérenne et que les interdépendances créent de la valeur pour tous les territoires.

Idea rappelle qu'en moins de 25 ans au Luxembourg, la population a bondi de 50%, le PIB a plus que doublé (+120%), 230.000 emplois y ont été créés (+108%), et le nombre de travailleurs frontaliers est passé de 55.000 à plus de 200.000 (+264%).

«Sa dynamique aussi spectaculaire qu'unique n'est pas sans susciter de débat sur les limites et les vulnérabilités de son modèle de développement, dont la dimension territoriale transfrontalière est un élément indissociable», pose Idea dans son introduction.

La fondation a donc identifié cinq thèmes majeurs de codéveloppement:

1/ La mobilité

Idea estime que la mobilité est le sujet «à la fois le plus urgent, mais aussi le plus stratégique». La fondation explique que la saturation des réseaux ferroviaires et routiers peut peser à terme sur le recrutement de salariés non résidents, et préconise notamment de mieux relier des villes plus éloignées, comme Francfort, Liège, Sarrebruck ou Bruxelles.

Mais aussi d'avoir recours au cofinancement d'infrastructures de mobilité, ou encore de créer des centres de télétravail pilotes dans les régions frontalières.

2/ La «coopétition» économique

«Des acteurs en situation de concurrence dans un domaine peuvent tout à fait s'engager dans une logique de 'coopération de circonstance' pour mettre en avant les forces et opportunités du territoire transfrontalier et pour jouer sur des effets de synergie et d'échelle», écrit Idea.

La fondation ne manque pas d'idées en la matière: stands communs sur les salons professionnels à l'international et de recrutement, mise en réseau des incubateurs de start-up ou des centres des congrès, développement d'une offre touristique commune, etc.

Idea défend aussi l'idée d'une meilleure collaboration et intégration en matière de recherche et d'innovation (rapprochement d'instituts de recherche, mise en commun d'équipements...), et la création de zones d'activités transfrontalières.

La fondation met également en avant l'opportunité de développer des plates-formes logistiques d'intérêt commun, par exemple des ports multimodaux le long de la Moselle.

3/ L'offre de formation

«L'inadéquation entre la demande et l'offre de travail est un risque important pour une économie très demandeuse en compétences de tous niveaux comme le Luxembourg. Il pourrait de surcroît être exacerbé par un vieillissement prévisible de la population active relativement prononcé dans les territoires frontaliers, renforçant les difficultés de recrutement», lit-on dans le rapport.

Dès lors, Idea prône la multiplication de masters codiplômants, l'émergence de formations professionnelles binationales ou encore la création d'une école d'ingénieurs franco-luxembourgeoise.

4/ L'attractivité de la région

Idea fait le constat suivant: «Si l'attractivité des territoires proches des frontières par rapport à d'autres agglomérations se dégradait, cela reviendrait tout simplement à une dégradation de l'attractivité du site luxembourgeois».

Là, la fondation préconise la création d'associations intercommunales transfrontalières, permettant de mettre en commun les risques et opportunités de certains projets de développement, et d'échanger davantage d'informations.

Les projets artistiques et culturels communs pourraient aussi être partagés.

5/ La gouvernance et le financement des territoires

Idea estime enfin que la mise en place de fonds de coopération bilatéraux permettrait de soutenir les différents projets de développement.

«Des zones transfrontalières dotées d'une gouvernance spécifique pourraient être envisagées pour des projets précis», comme des zones d'activités transfrontalières, des maisons de santé, ou des infrastructures logistiques.